

- **La CMR assure la vice-présidence d'une nouvelle commission de l'AISS**

L'Association internationale de sécurité sociale (AISS) a confié à la Caisse marocaine des retraites (CMR) la vice-présidence de la Commission technique d'assurance invalidité-vieillesse-décès. Cette vice-présidence sera assurée par Ali Zaki, chef de la division des études et de la veille stratégiques et juridique. A noter que la vice-présidence de la Commission technique d'organisation, management et innovation au sein de l'AISS est assurée par Riad Haddouz, chef du pôle organisation et système d'information à la CMR. *K. M.*